



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical - Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu de notre entretien du 21 mai 2013 avec une journaliste du journal *Le Parisien*

Nous avons eu un entretien avec une journaliste du quotidien *Le Parisien* de presque deux heures, ce mardi 21 mai 2013. Cette interview faisait suite au communiqué de presse que nous avons adressé à plusieurs journaux et a porté sur les points suivants :

Fraude Fiscale :

Les sommes réclamées après contrôle fiscal sont certes en hausse (en s'élevant à 18 milliards d'euros de droits et de pénalités en 2012), mais l'estimation de la fraude oscille entre 60 et 80 milliards d'euros sur le plan national (dont 17,4 à 23,3 milliards d'euros de fraude pour l'Ile-de-France) !

Si l'on pouvait récupérer ces sommes, les problèmes financiers de la France seraient résolus¹ !

Les moyens pour lutter contre la fraude doivent donc être renforcés.²

Au lieu de cela, notre administration a perdu 25 000 emplois en 10 ans (dont plus de 450 agents pour le Val-de-Marne. 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite n'ayant pas été remplacés, contre 1 sur 2 ailleurs).

Pour 2013, ce sont 2035 suppressions d'emplois au niveau national dont 40 pour le seul département du Val-de-Marne !!!

Cela est d'autant plus aberrant que l'Ile-de-France concentre une bonne partie des entreprises et de la richesse nationale.

¹ Il en irait de même si le gouvernement s'attachait à essayer d'assurer le plein emploi plutôt que de chercher à créer des recettes supplémentaires pour financer de nouveaux déficits.

² Le site Rue89 a publié un très bon article qui aurait pu être écrit par l'un d'entre nous. Dégradation des effectifs et des conditions de travail, recul des missions de service public au profit de la machine à statistique, tout y passe, sans concession. Un seul commentaire : Bravo et merci, car de tels articles se comptent sur les doigts d'une main...

http://www.solidairesfinancespubliques.fr/gen/audience/2012/121210_rue89.htm

Dans le même temps, la charge de travail a fortement augmenté (voir tableau), ce que ne précisent jamais les responsables politiques qui estiment qu'on peut encore et toujours supprimer des emplois aux « finances ».

<i>Évolution de la charge quantitative globale de travail de la DGFIP</i>			
	2002	2011	Évolution
<i>Sphère fiscale</i>			
<i>Nombre de déclarations de revenus</i>	33,4 millions	36,96 millions	+ 10,65 %
<i>Contribuables renseignés durant la campagne IR*</i>	3,2 millions	5 millions *	+ 56,25 %
<i>Appels téléphoniques reçus durant la campagne IR</i>	2,4 millions	3,2 millions	+ 33,33 %
<i>Nombre de courriers électroniques</i>	30 000	260 000 (1)	
<i>Nombre d'entreprises soumises à TVA</i>	3,48 millions	4,82 millions	+ 38,50 %
<i>Nombre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</i>	1,12 million	1,72 million	+ 53,57 %
<i>Nombre d'entreprises à la contribution économique territoriale (2002 : taxe professionnelle)</i>	3,29 millions	4,3 millions	+ 30,69 %
<i>Nombre d'avis de taxe foncière</i>	26,2 millions	29,7 millions	+ 13,35 %
<i>Nombre d'avis de taxe d'habitation</i>	23,9 millions	30 millions	+ 25,52 %
<i>Nombre de locaux répertoriés par le cadastre</i>	44 millions	49 millions	+ 11,36 %
<i>Nombre de publications foncières</i>	2,4 millions	2,52 millions	+ 5 %
<i>Nombre de renseignements délivrés</i>	5,1 millions	6,05 millions	+ 18,62 %
<i>Nombre de contrôles fiscaux externes</i>	50 371	51 441	+ 2,12 %
<i>Nombre de contentieux et gracieux reçus</i>	3,41 millions	3,539 millions	+ 3,78 %
<i>Dépenses de l'État payées par la DGFIP :</i>			
<i>- budget général</i>	341,4 milliards	375,73 milliards	+ 10 %
<i>- comptes spéciaux</i>	83,5 milliards	182 milliards	+ 117,96 %
<i>Dépenses du secteur public local</i>	138,1 milliards	214,77 milliards	+ 55,57 %
<i>Redevance audiovisuelle</i>	2,01 milliards	3,22 milliards	+ 60,19 %
<i>Nombre de comptes</i>	111 000	170 000	+ 53,15 %
<i>État du réseau : nombre de trésoreries</i>	3 800	2 680	- 29,47 %
<i>Effectifs (DGI/DGCP en 2002 / DGFIP en 2010)</i>	141 415	117 250	- 17%

* au-delà de la campagne IR (en mai), les agents de la DGFIP ont reçu 17 millions de personnes en 2011 (12 % de plus qu'en 2010).

(1) Données 2008.

(2) Des missions se sont développées dans la période sans qu'une comparaison pertinente avec 2002 ne soit mesurable : conseil aux collectivités locales, arrivée de Chorus, procédure de certification des comptes de l'Etat, évolution de la comptabilité de l'Etat...

(Source : rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et 2011 de la DGFIP).

Ces suppressions ont considérablement pesé sur le secteur public local (Trésoreries...), les services de gestion des dossiers, de la programmation du contrôle fiscal ou encore du contrôle sur pièces.

En pratique, cela a conduit le Val-de-Marne à supprimer une brigade de vérification (la 4^e, sur les 10 existantes) et même... à envisager d'en supprimer 2 de plus !

Dans le même temps, les brigades ont été regroupées sur 2 sites (Créteil et Boissy-Saint-Léger) pour, de l'aveu même de notre Direction « essayer de mutualiser » !

Des pôles de fiscalité immobilière ont également été créés, pour faire face à la pénurie d'agents effectuant ce type de contrôle sur les sites... mais les agents concernés ont bien souvent préféré demander leur mutation pour ne pas rejoindre ces pôles (car ce sont des services de proximité, qui perdent une grande partie de leur intérêt une fois délocalisés...).

Mais les résultats du contrôle fiscal sont bien là : en Ile-de-France ils sont passés de 1 467 529 676 € de droits notifiés en 2010 à 1 390 227 217 € en 2012 (avec respectivement 58 298 082 € et 45 183 980 € pour le Val-de-Marne).

Dans le même temps, le nombre de contrôles fiscaux externes est passé de 865 en 2010 à 805 en 2012 (et même 791 en 2011) dans le Val-de-Marne, alors qu'il a légèrement augmenté en Ile-de-France sur la même période (14 688 en 2010 et 14 829 en 2012).

Ce ne sont pas les 50 emplois de vérificateurs (créés pour toute la France, soit même pas un $\frac{1}{2}$ agent par département !!!), nouvellement créés suite à l'affaire Cahuzac, qui vont régler quoi que ce soit !

Mais, outre des moyens supplémentaires, la lutte contre l'évasion fiscale passe aussi par une simplification de la fiscalité, pourtant promise par le candidat Hollande.

Notre syndicat a adressé un courrier le 6 avril dernier afin de lui rappeler cet engagement.

En effet, comme l'indiquaient nos collègues Lorrains : « *Le code général des impôts est une sédimentation des lobbyings corporatistes. Or, la complexité favorise la fraude. Sans compter que ceux qui ont les moyens de se payer des conseils peuvent optimiser leurs revenus, tandis que nous, nous tombons sur les captifs, à savoir les salariés et les retraités* ».

Et rappelons que bon nombre des contrôles portent sur des contribuables de bonne foi qui, face à cette « usine à gaz » qu'est devenue la législation fiscale, font une inexacte application de la législation... que nous avons parfois nous-mêmes beaucoup de mal à comprendre !

A côté de cela, d'autres fraudent délibérément, en ouvrant par exemple des restaurants où ils réaliseraient énormément de travaux, pour ensuite fermer l'établissement dans les 6 mois

qui suivent... juste après avoir « empoché » un remboursement de crédit de TVA.

Il est également urgent d'initier une harmonisation fiscale européenne vers le haut, afin d'endiguer le dumping pratiqué par certains états, comme l'Irlande.

Conditions de travail :

Si les suppressions d'emplois et la baisse des moyens se poursuivent, il y aura :

- soit des abandons de certaines missions fiscales et financières régaliennes,
- soit des privatisations,
- soit une pression encore plus grande sur les agents, qui se traduira inmanquablement par une dégradation de la qualité du service public et par une dégradation des conditions de travail avec le risque avéré d'un « syndrome France Telecom ». (Il y a malheureusement eu plus de suicides dans notre administration qu'à France Telecom, mais l'administration centrale réfute cela au motif que le lien de causalité avec les conditions de travail ne serait pas démontré).
- les rapports des médecins de prévention mentionnent le fait que les agents verbalisent de plus en plus leur stress, les pressions subies ainsi que leur mal-être au travail.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre de télédéclarations (tant invoquée pour supprimer des postes) n'a justifié la disparition "que de 1 000 emplois depuis 2002".

(Or 25 000 postes ont été supprimés en 10 ans, soit près de 17% des effectifs. Dans le Val-de-Marne, ce sont 20% de postes supprimés, dont 40 suppressions rien que pour 2013, sur les 1810 emplois implantés).

Dans le même temps, l'accueil du public a explosé, avec 32,6 millions d'usagers reçus en 2012.

Dans ces conditions, Solidaires Finances Publiques a écrit aux sénateurs et députés afin de demander la mise en place d'un « plan d'urgence » prévoyant l'arrêt des suppressions d'emplois et de la baisse des moyens de fonctionnement, ainsi qu'un plan d'amélioration des conditions de travail, mais aussi un changement dans le mode de management.

Les suppressions d'emplois conduisent malheureusement à constater :

- que les agents ET les chefs de service sont de plus en plus nombreux à être en arrêt maladie pour dépression nerveuse ;
- il y a de plus en plus de refus de congés, de tensions entre les collègues, d'agression par les contribuables (même Bercy s'étonne qu'il y ait plus d'incidents de signalés dans le Val-de-Marne qu'en Seine Saint Denis !)
- que l'administration cherche à regrouper les brigades de vérification (y compris à un niveau régional ou national), les services de fiscalité immobilière, les trésoreries municipales (...)
- une dégradation de l'accueil du public : diminution des horaires d'ouverture, de plus en plus de fermetures plusieurs jours dans la semaine, des temps d'attente de plus en plus longs, plus personne pour répondre au téléphone...

Les restrictions budgétaires ont également des effets néfastes sur l'ensemble de l'économie du pays :

- de plus en plus de travaux sont réalisés en interne (peinture, électricité, travaux...), ce

- qui ne permet plus d'injecter de l'argent dans l'économie ;
- nous n'avons même plus de budget pour acheter des imprimantes, des fauteuils...
 - les frais de déplacement sont de plus en plus limités (or, comment pouvoir faire certains types de contrôles si on ne se rend pas sur place !);
 - si la France continue à emprunter à des taux très bas, malgré la perte de son triple A, c'est grâce à la confiance dans notre administration ;
 - à titre d'exemple, le centre d'encaissement de Créteil a encaissé 1 milliard d'euros de chèques pour la seule journée du lundi 18 mai !

Mais le manque d'effectifs - les cadeaux fiscaux et la complexification croissante de la législation fiscale - vont inexorablement dégrader cela, ainsi que la réputation de notre pays en la matière (ce qui conduira à des effets bien plus néfastes que la perte du AAA).

(Exemple de l'Algérie, des firmes allemandes).

Rémunération des A++

Nous devons être « *moins nombreux mais mieux payés* ».

Dans les faits, seuls nos directeurs ont gagné de 150 000 à 250 000 euros de plus par an, du simple fait de la fusion.

De plus, les directions départementales deviennent une véritable armée mexicaine, avec des directeurs officiellement qualifiés de n° 2, n° 2 bis, n° 3, n° 3 bis...

La réforme de la rémunération des conservateurs des hypothèques, devenus Comptables publics Responsables du service de publicité foncière, a permis de leur verser des rémunérations encore plus conséquentes !

Selon le Nouvel observateur, M. Philippe PARINI, remercié de son poste de Directeur général (DGFIP) de notre administration a été nommé sur le poste de Directeur Départemental des Finances Publiques de Paris... qu'il avait comme DGFIP gelé en octobre 2011 au départ à la retraite du précédent DDFiP.

Inutile de préciser que sa rémunération dépasse ainsi, à nouveau, celle du Président de la République !

Or, dans le même temps, les agents n'ont eu le droit qu'à un gel de leur rémunération mais, grande nouveauté, deux prélèvements supplémentaires ont été instaurés (0,1 % au 1^{er} novembre 2012, 0,3 % au 1^{er} janvier 2013, en plus de l'augmentation des prélèvements sociaux).

Combinés à l'inflation, c'est une perte de plus en plus importante de pouvoir d'achat (nous avons même un collègue qui a fini dans sa voiture, ne pouvant se loger).

Ainsi, la grille des agents C a été refondue 3 fois en 10 ans... pour éviter qu'ils ne soient rémunérés en-dessous du SMIC !

Nous exigeons donc une réelle revalorisation des rémunérations des agents A, B et C !

Dans le même temps, l'action sociale n'est plus une priorité de notre ministère : ainsi 27

postes ont été supprimés en 2013, dont 1 dans le val-de-Marne.

Or, le nombre d'aides pécuniaires à caractère social ne cessent de croître (16 en 2010, 29 en 2011 et 30 en 2012 ainsi que 2 prêts).

Nous n'aborderons pas plus le scandale des primes en liquide au Ministère de l'intérieur, des cagnottes dans les deux assemblées³, aux séances nocturnes programmées puis annulées uniquement pour que nos parlementaires touchent les primes correspondantes (...).

Déménagement de la Trésorerie de Val-de-Fontenay (Nord Val-de-Marne) :

Arrivée au terme de son bail avec BNP PARIBAS et en dépit des propositions de relogement à moindre coût faites par les élus locaux, la direction veut « déménager » le service sur le SIP de Vincennes. En retirant le dernier service public du secteur sous prétexte de réaliser les économies, elle refuse d'étudier toute autre solution de relogement.

Attachés à la mission de service public, nous avons participé au conseil municipal qui a eu lieu le 20 Décembre, afin de remettre la direction à l'écoute des usagers et de revoir sa position.

Notre direction fait semblant de ne rien entendre, allant jusqu'à nous affirmer ne pas avoir reçu la délibération du conseil municipal ni de refus de la part de la mairie de Fontenay.

Nous leur avons donc remis, à plusieurs reprises, le vœu adopté le 20 décembre, ainsi que les pétitions des collègues de la trésorerie, celle des collègues du centre des finances publiques de Vincennes et celle des usagers, contre ce déménagement.

La direction continuant à faire l'autruche, nous avons écrit à :

Monsieur le Président de la République

Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances

Monsieur le DGFIP

Monsieur le DDFIP du Val-de-Marne

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne

Madame la Députée de la 6^è circonscription du Val-de-Marne

Monsieur le Maire de Fontenay-sous-Bois

Malgré la Réponse de la présidence de la République en date du 6 mai, précisant que notre ministre et ministre délégué devaient étudier la question et nous répondre, notre Direction a maintenu les comités techniques des 14 mai et 6 juin sur la question.

Si même les écrits du Président ne servent à rien...

Déménagement des autres Trésoreries du Val-de-Marne :

Notre Direction nous ayant menti en affirmant que les élus locaux étaient d'accord pour les

³ Faites ce que je dis... la suite ! Alors que les restrictions budgétaires frappent tous les ministères et que le gouvernement impose à tous le remède miracle de la cure d'austérité, les dangereux subversifs de la revue Challenges nous apprennent que le parlement dispose d'une enveloppe - au sens propre !!!- de 150 millions d'euros « destinée officiellement à financer des opérations d'intérêt local, les crédits étant imputés sur les budgets des ministres concernés ». Bien évidemment on apprend que parmi les heureux bénéficiaires de Économies, quand tu nous tiens...

<http://www.challenges.fr/economie/20121214.CHA4296/la-reserve-parlementaire-150-millions-d-euros-mis-a-la-disposition-des-parlementaires.html>

déménagements de trésoreries, nous avons écrit à tous les maires concernés :

- ALFORTVILLE : déplacés à Maisons-Alfort ? (Probablement car ont la même compétence géographique, mais notre direction ne communique pas à ce jour).
- CACHAN : nous ne voyons pas à ce jour où la direction voudrait les déplacer.
- CHENNEVIÈRES : il nous paraît difficile, compte-tenu de sa compétence géographique, de la déplacer... mais notre administration est elle logique ?
- CRÉTEIL (Trésorerie de La Habette) : qui vient à la Direction, à Créteil.
Le maire n'a pas répondu (mais il souhaite récupérer les locaux pour des services municipaux).
La direction déménage donc la trésorerie dès cet été, sans même respecter les droits des agents, au motif qu'ils ne changeraient pas de résidence (car ce déménagement se fait hors mouvement de mutation. Dès lors, seuls les agents volontaires pour partir devraient théoriquement déménager).
- FONTENAY-SOUS-BOIS : cf. ci-dessus.
- FRESNES : le maire nous a immédiatement appelé pour connaître le numéro de téléphone de notre directeur ! Nous craignons qu'ils déménagent à l'Hay-les-roses.
- KREMLIN-BICÊTRE (Trésorerie Nord Val-de-Bievre) : le maire est contre le déménagement.
- LE PERREUX-SUR-MARNE : nous avons bloqué le projet de déménagement vers le centre de Nogent-sur-Marne car les droits des agents n'étaient pas respectés. Ce projet ne pourra donc pas être opéré avant le 1er septembre 2014.
- ORLY : nous espérons qu'elle ne sera pas déménagée sur le site de Choisy-le-roi (très gros problème de trafic de drogues et d'agressions).
- VITRY-SUR-SEINE : le maire a réaffirmé être expressément contre le déménagement.
- VILLENEUVE-LE-ROI : la trésorerie risquerait d'être regroupée avec celle de Villeneuve-Saint-Georges. Le maire est contre le déménagement. (Un loyer symbolique est d'ailleurs appliqué depuis plusieurs années).
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES : aucune information de notre Direction à ce jour ni réponse du maire .
- VILLIERS-SUR-MARNE : aucune information de notre Direction à ce jour ni réponse du maire.

Divers :

- Droit d'alerte aux douanes ;
- Manifeste des agents (nombre de signatures : 14 033 au 22/05/2013 : <http://petitiondgifp.fr/index.php?petition=3>) ;
- Cahiers revendicatifs ;
- Immeuble en ruine
- Nous avons eu Sarkozy avec ses écrans plats, l'anniversaire de son fils organisé à Bercy ainsi que le coût de sa protection au sein même du Ministère, Woerth avec la vente de l'hippodrome de Compiègne et l'affaire Bettancourt mais là, nous avons atteint des sommets avec l'affaire Cahuzac, que les contribuables ne manquent pas de nous lancer sans cesse à la figure !

Notre page sur le site national :

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/site_locaux/pages_locales/page_locale.php?num_depart=940

Le site national :

<http://solidairesfinancespubliques.fr/>